

COMMUNE
DE
VALDALLIERE

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants : 47

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Excusés : 5

Absents : 8

DELIBERATION
N° 2024-0516-01

OBJET :

Modification du nombre d'adjoints maire délégué

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 16 mai, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie	X			
CANU Nathalie	X				PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia		X			ANNE Sarah	X			
VAN ROMPU Riet			X		PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel		X		
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien	X			
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline			X	ANNE S
HUET Cédric					SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie	X			
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert	X				GUETTIER Mickaël	X			
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul		X		
LENAIN Didier			X	MALECOT GAL	ASSELIN Sylvie		X		
SCOLA Sabrina	X				CHANU Christophe			X	
MALECOT-GALLOIS M	X				DAL MASO Jérémie		X		
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric		X			GERMAIN Gilles		X		
OLIVIER Damien		X			HELAINE Céline			X	
LE DESERT					HUARD Laëtitia			X	
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis		X		
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra			X	
JOSSE Sandrine			X	ALLAVENA D	POUPION Patrick				X SILLERE M
MONTCHAMP					SILLERE Michel		X		
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre		X		
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Modification du nombre d'adjoints maire délégué.

En application de l'article L2113-14 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil municipal peut désigner, parmi les conseillers communaux, un ou plusieurs adjoints au maire délégué. Le nombre de ceux-ci ne peut excéder 30% du nombre total de conseillers communaux.

Par délibération N°2020-260531 du 26 mai 2020, le conseil municipal a créé un conseil communal dans les communes déléguées de BERNIERES LE PATRY, CHENEDOLLE, ESTRY, MONTCHAMP, PRESLES, VASSY et VIESOIX et fixé l'effectif des conseils communaux comme suit :

BERNIERES LE PATRY	1 adjoint au maire délégué
CHENEDOLLE	1 adjoint au maire délégué
ESTRY	1 adjoint au maire délégué
MONTCHAMP	1 adjoint au maire délégué
PRESLES	1 adjoint au maire délégué
VIESOIX	1 adjoint au maire délégué
VASSY	2 adjoints au maire délégué

Considérant la démission de Monsieur Laurent THERIN, adjoint au maire délégué de Vassy et par conséquence, la vacance d'un poste d'adjoint au maire délégué de Vassy ;

Le conseil municipal doit donc se prononcer sur la nouvelle détermination du nombre des adjoints aux maires délégués pour réduire à 1 le nombre d'adjoint au maire délégué de Vassy.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- VALIDE la modification du nombre d'adjoint au maire délégué de Vassy pour le réduire à 1.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,
Frédéric BROGNIART

**COMMUNE
DE
VALDALLIERE**

**Nombre de conseillers
en exercice : 57**

Nombre de votants : 47

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Excusés : 5

Absents : 8

**DELIBERATION
N° 2024-0516-02**

OBJET :
**Commissions
thématiques de
VALDALLIERE**

**ANNULE ET REMPLACE
LA DELIBERATION
N° 2023-0220-03**

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 16 mai, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est
réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses
assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART,
Maire.

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie	X			
CANU Nathalie	X				PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia		X			ANNE Sarah	X			
VAN ROMPU Riet		X			PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien	X			
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline			X	ANNE S
HUET Cédric					SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie	X			
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert	X				GUETTIER Mickaël	X			
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier			X	MALECOT GAI	ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				CHANU Christophe		X		
MALECOT-GALLOIS M	X				DAL MASO Jérémie	X			
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric		X			GERMAIN Gilles	X			
OLIVIER Damien	X				HELAINE Céline		X		
LE DESERT					HUARD Laëtitia		X		
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOUCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis	X			
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra		X		
JOSSE Sandrine			X	ALLAVENA D	POUPTION Patrick			X	SILLERE M
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre		X		
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024-0516-02
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2023-0220-03

OBJET : Commissions thématiques de VALDALLIERE.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que plusieurs commissions thématiques sont impactées par la démission de Monsieur Laurent THERIN.

En cas de vacance suite à la démission d'un conseiller municipal membre d'une ou plusieurs commissions, le conseil municipal délibère pour désigner son remplaçant dans les commissions concernées.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité des membres présents, de ne pas procéder au scrutin secret de ces nominations.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur le mode de scrutin : à l'unanimité des membres présents, il est décidé de voter à main levée la désignation des membres complémentaires.

Après appel à candidatures, la nouvelle composition des commissions thématiques s'établit comme suit :

COMMISSION AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

HAMEL François, GUETTIER Mickaël, MENNIER Brigitte, HUET Cédric, LEPAINTEUR Patrice, LABROUSSE Rémi, OLIVIER Damien, DAL MASO Jérémie.

COMMISSION FINANCES

WIELGOSIK Frédéric, GUETTIER Mickaël, BERGAR Dominique, CANU Nathalie, POUPION Patrick, *suppléant : LEPAINTEUR Patrice*.

COMMISSION URBANISME

GUETTIER Mickaël, BERGAR Dominique, LEGER Sébastien, LOUIS Gilbert, HAMEL François, CHANU Hervé, SILLERE Michel.

COMMISSION COMMUNICATION

FAUCON Gilles, VAN ROMPU Riet, GUETTIER Mickaël, FERGANT Françoise, WIELGOSIK Frédéric, ANNE Sarah, PRUNIER Christelle, *suppléant : MAZIER Valérie*.

COMMISSION PETITE ENFANCE

SCOLA Sabrina, LERESTEUX Laëtitia, HUARD Laëtitia, BACHELOT Isabelle, BERTHOUT Julie, *suppléant : LARONCHE Vanessa*.

COMMISSION ADOLESCENCE

JOSSE Sandrine, HELAINE Céline, CANU Nathalie, SCOLA Sabrina, LARONCHE Vanessa, *suppléant : BERTHOUT Julie*.

COMMISSION NUMERIQUE ET PERSONNES AGEES

DAUPRAT Marie Françoise, VAN ROMPU Riet, ALLAVENA Didier, PICACHE Alexandra, BRU Noëlle, *suppléant : ANNE Sarah*.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

ASSELIN Sylvie, HELAINE Céline, DAUPRAT Marie-Françoise, VAN ROMPU Riet, WIELGOSIK Frédéric, ANNE Sarah, *suppléant : BRU Noëlle*.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

HUARD Laëtitia, PICACHE Alexandra, ALLAVENA Didier, VAN ROMPU Riet, CHANU Caroline, suppléants : **SCOLA Sabrina, MAZIER Valérie.**

COMMISSION DEFENSE INCENDIE

BERGAR Dominique, LOUIS Gilbert, ALLAVENA Didier, DAUPRAT Marie-Françoise, GRAVE Francis, CHANU Hervé, suppléant **POUPION Patrick.**

COMMISSION VOIRIE

LENAIN Didier, ALLAVENA Didier, LEGER Sébastien, MASSON Christophe, DELAHAYE Olivier, LABROUSSE Rémi, suppléants : **POUPION Patrick, GERMAIN Gilles.**

COMMISSION BATIMENTS ET ACCESSIBILITE

BERGAR Dominique, LEGER Sébastien, DELAHAYE Olivier, WIELGOSIK Frédéric, CHANU Hervé, MAZIER Valérie.

COMMISSION SCOLAIRE

FABIEN Anne-Marie, PICACHE Alexandra, BACHELOT Isabelle, FERGANT Françoise, HELAINE Céline, LARONCHE Vanessa, BERTHOUT Julie, POUPION Patrick.

COMMISSION CULTURE

HELAINE Céline, HAMEL François, LEVALLOIS Elodie, JENVRAIN Marie, WIELGOSIK Frédéric, MENNIER Brigitte, CHANU Caroline, PRUNIER Christelle. Suppléant : **OLIVIER Damien.**

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

ANGOT Michel, LENAIN Didier, ANGENEAU Jean-Paul, BACHELOT Isabelle, SILLERE Michel, suppléant : **CHANU Caroline.**

COMMISSION POLES TECHNIQUES

BACON Michel, LOUIS Gilbert, DOUCHIN Nicolas, DELAHAYE Olivier, MASSON Christophe, LABROUSSE Rémi, suppléant : **GERMAIN Gilles.**

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

ANGENEAU Jean-Paul, LOUIS Gilbert, CHANU Caroline, WIELGOSIK Frédéric, LABROUSSE Rémi, suppléants : **HUET Cédric, BACHELOT Isabelle, FAUCON Gilles, LEPAINTEUR Patrice.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la composition des commissions thématiques telle que présentée.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,
Frédéric BROGANIART

COMMUNE
DE
VALDALLIERE

Nombre de conseillers
en exercice : 57

Nombre de votants : 47

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Excusés : 5

Absents : 8

DELIBERATION
N° 2024-0516-03

OBJET :

Ressources Humaines

Modification du tableau
des effectifs

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 16 mai, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est
réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses
assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART,
Maire.

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie	X			
CANU Nathalie	X				PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia		X			ANNE Sarah	X			
VAN ROMPU Riet		X			PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien	X			
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline			X	ANNE S
HUET Cédric					SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie	X			
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert	X				GUETTIER Mickaël	X			
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier			X	MALECOT GA	ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				CHANU Christophe		X		
MALECOT-GALLOIS M	X				DAL MASO Jérémie	X			
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric		X			GERMAIN Gilles	X			
OLIVIER Damien		X			HELAINE Céline		X		
LE DESERT					HUARD Laëtitia		X		
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis	X			
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra		X		
JOSSE Sandrine		X	ALLAVENA D		POUPION Patrick			X	SILLERE M
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre		X		
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Ressources Humaines – Modification du tableau des effectifs.

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Suite à la démission de Madame Navet qui occupe le poste de chargée d'aménagement durable, une réflexion a été menée sur les missions et les enjeux de ce poste. Il apparaît que les missions concernent principalement le programme de plantation, la filière bois énergie, la gestion de la ressource et la préservation du bocage. Ces missions et leurs enjeux correspondent davantage à un profil de technicien bocage qu'à un poste de chargé d'aménagement durable.

Considérant l'avis favorable des membres du Comité Social Territorial ;

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit :

	POSTE CRÉÉ	POSTE SUPPRIMÉ
INTITULÉ	CHARGÉ D'AMÉNAGEMENT DURABLE	TECHNICIEN BOCAGE
GRADES CIBLES	Adjoint technique, agent de maîtrise, technicien	Adjoint technique, agent de maîtrise, technicien
TEMPS DE TRAVAIL	Temps complet (35/35)	Temps complet (35/35)
DATE D'EFFET	<i>Date de délibération</i>	
MOTIF	<i>Pour correspondre aux missions et enjeux</i>	
MODE DE RECRUTEMENT	<i>Fonctionnaire ou contractuel</i> <i>(art. 3-3 de la loi la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)</i>	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ADOPTE** la modification de poste ainsi proposée.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,
Frédéric BROGNIART

**COMMUNE
DE
VALDALLIERE**

**Nombre de conseillers
en exercice : 57**

Nombre de votants : 47

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Excusés : 5

Absents : 8

**DELIBERATION
N° 2024-0516-04**

OBJET :

**Marché public de
travaux de
débroussaillage sur les
voies communales et
rurales goudronnées**

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mil vingt-quatre,
Le 16 mai, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est
réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses
assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART,
Maire.**

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie	X			
CANU Nathalie	X				PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia		X			ANNE Sarah	X			
VAN ROMPU Riet		X			PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien	X			
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline			X	ANNE S
HUET Cédric					SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie	X			
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert	X				GUETTIER Mickaël	X			
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier			X	MALECOT GA	ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				CHANU Christophe		X		
MALECOT-GALLOIS M	X				DAL MASO Jérémie	X			
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric		X			GERMAIN Gilles	X			
OLIVIER Damien		X			HELAINE Céline		X		
LE DESERT					HUARD Laëtitia		X		
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOUCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis	X			
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra		X		
JOSSE Sandrine			X	ALLAVENA D	POUPION Patrick			X	SILLERE M
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre		X		
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Marché public de travaux de débroussaillage sur les voies communales et rurales goudronnées.

Une procédure de consultation a été lancée en vue d'attribuer un marché public de débroussaillage des voies communales et rurales goudronnées.

Le marché fait l'objet d'un lot unique car l'allotissement est de nature à rendre techniquement difficile l'exécution des prestations.

La durée du marché est fixée à 1 an à compter de sa date de notification, reconductible 3 fois, soit une durée maximale de 4 ans.

Le montant du marché est estimé à **51 000€ HT** par an, soit 204 000€ HT sur 4 ans.

Au regard de cette estimation la procédure a été lancée sous forme de procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 à 7 du Code de la Commande Publique avec les caractéristiques suivantes :

Date de lancement de la consultation et supports de publicité	Le 27 mars 2024 Sur : - OUEST FRANCE - Site internet de Valdallière - Plateforme de dématérialisation
Date de remise des offres	Le 16 avril 2024
Critères d'attribution	- prix : 70% - valeur technique : 30 %
Nombre d'offres reçues	3 plis

La commission d'appels d'offres (CAO), désignée par délibération n°2020-100641 en date du 10 juin 2020, s'est réunie le 8 avril 2024 afin de donner un avis sur l'attribution du marché.

Après avoir entendu le rapport d'analyse et délibéré, la commission a décidé de retenir la société ci-dessous nommée dans les conditions suivantes :

Entreprise	Montant en € HT
MARIE Pascal	41 893,71

Par courrier recommandé en date du 27 avril 2024, la société MARIE Pascal, retirait son offre et déclarait renoncer au marché

En conséquence de ce retrait, conformément à l'analyse des offres, la société ci-dessous nommée est retenue :

Entreprise	Montant en € HT
SOISNARD Tony	48 084,91

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir avec la société retenue ainsi que tout document relatif à ce dossier.

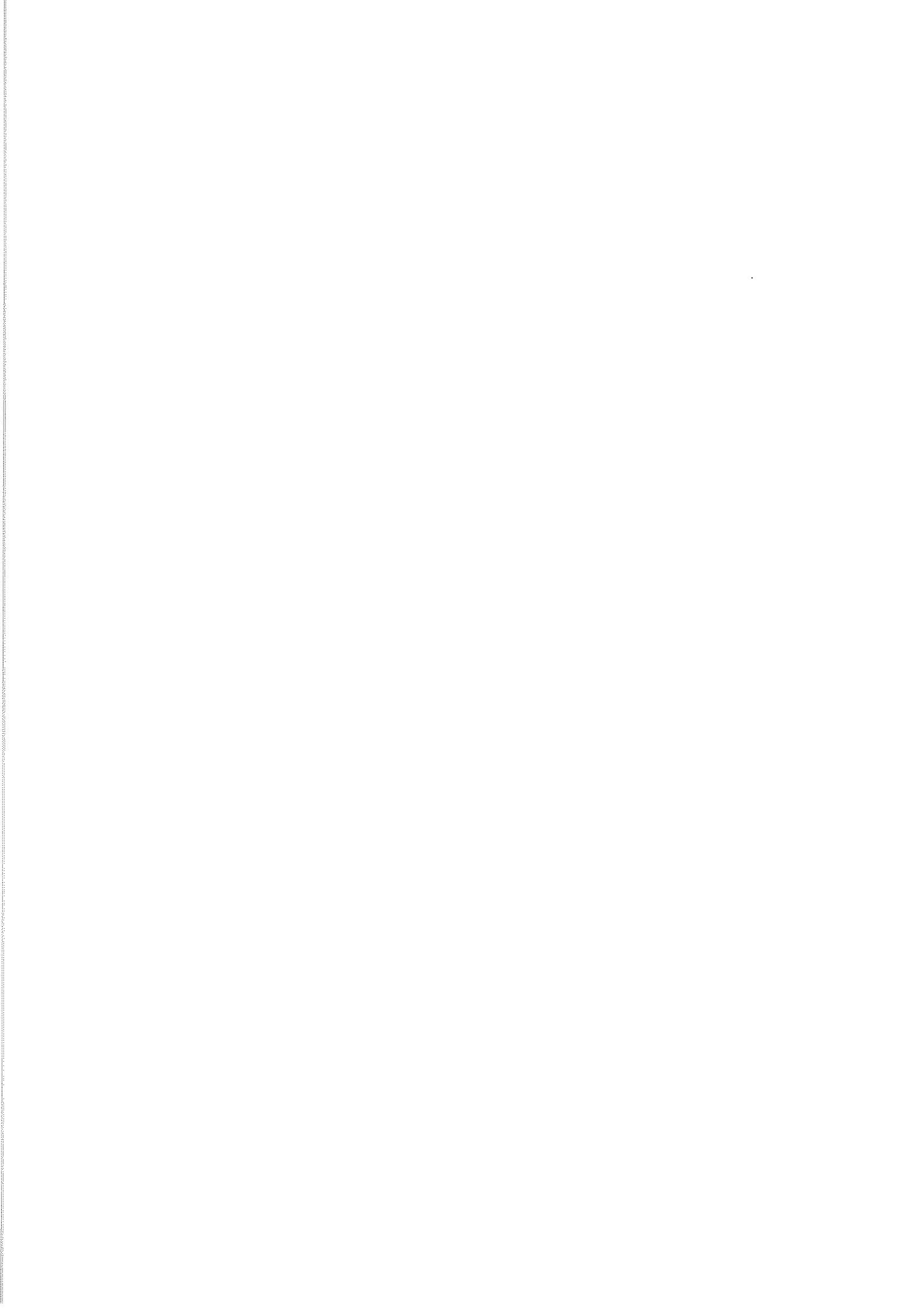
Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,
Frédéric BROGNIART



COMMUNE
DE
VALDALLIERE

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice : 57

Nombre de votants : 47

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Excusés : 5

Absents : 8

DELIBERATION
N° 2024-0516-05

OBJET :

Marché public
d'assurances

-

Lancement de la
consultation

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 16 mai, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est
réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses
assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART,
Maire.

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie	X			
CANU Nathalie	X				PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia		X			ANNE Sarah	X			
VAN ROMPU Riet		X			PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien	X			
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline			X	ANNE S
HUET Cédric					SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie	X			
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert	X				GUETTIER Mickaël	X			
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier			X	MALECOT GA	ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				CHANU Christophe		X		
MALECOT-GALLOIS M	X				DAL MASO Jérémie	X			
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric		X			GERMAIN Gilles	X			
OLIVIER Damien	X				HELAINE Céline		X		
LE DESERT					HUARD Laëtitia		X		
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOUCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis	X			
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra		X		
JOSSE Sandrine			X	ALLAVENA D	POUPION Patrick			X	SILLERE M
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre		X		
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Marché public d'assurances – Lancement de la consultation.

Les marchés publics d'assurance prendront fin le 31 décembre prochain.

Il convient dès à présent de lancer la consultation pour les renouveler.

Les prestations seront décomposées en 4 lots, décrits ci-dessous.

La procédure donnera lieu à la conclusion de marchés publics d'une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le montant de chaque lot est estimé à :

Lot	Objet	Montant annuel estimé	Montant estimé sur 5 ans
1	Dommage aux biens	8 500 € HT	42 500€ HT
2	Responsabilité civile	1 800 € HT	9 000€ HT
3	Flotte automobile	7 000 € HT	35 000€ HT
4	Protection juridique et fonctionnelle	1 000€ HT	5 000€ HT

Au regard de ces montants, il convient de lancer une procédure adaptée conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 à 7 du Code de la Commande Publique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le Dossier de Consultation des Entreprises.
- **CHARGE** Monsieur le Maire à lancer la procédure de consultation sous forme d'une procédure adaptée en application des articles du code de la Commande Publique mentionnés ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à relancer une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable si la procédure est déclarée infructueuse pour absence d'offre ou de candidature reçues dans le délai imparti ou si seules des candidatures irrecevables ou des offres inappropriées sont reçues.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à relancer une procédure adaptée si la procédure est déclarée infructueuse en raison de l'irrégularité ou de l'inacceptabilité de toutes les offres reçues.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir avec les sociétés retenues.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,
Frédéric BROGNIART

COMMUNE
DE
VALDALLIERE

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice : 57

Nombre de votants : 47

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Excusés : 5

Absents : 8

DELIBERATION
N° 2024-0516-06

OBJET :

Restauration scolaire

Modification tarifaire

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 16 mai, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est
réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses
assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART,
Maire.

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie	X			
CANU Nathalie	X				PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia		X			ANNE Sarah	X			
VAN ROMPU Riet		X			PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien	X			
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline			X	ANNE S
HUET Cédric					SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie	X			
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert	X				GUETTIER Mickaël	X			
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier			X	MALECOT GAI	ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				CHANU Christophe		X		
MALECOT-GALLOIS M	X				DAL MASO Jérémie	X			
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric		X			GERMAIN Gilles	X			
OLIVIER Damien	X				HELAINE Céline		X		
LE DESERT					HUARD Iaëtitia		X		
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOUCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis	X			
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra		X		
JOSSE Sandrine		X	ALLAVENA D		POUPION Patrick			X	SILLERE M
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre		X		
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Restauration scolaire – modification tarifaire.

Conformément au décret N°2006-753 du 29 juin 2006 relatif aux prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public, les collectivités territoriales peuvent librement fixer le prix des repas aux élèves. La limite posée par le décret, est que « ces prix ne peuvent être supérieurs au coût par usager résultant des charges supportées au titre du service de restauration, après déduction des subventions de toute nature bénéficiant à ce service ».

Il est proposé d'augmenter les tarifs actuels dans les proportions suivantes :

Tarifs repas			
2023-2024		2024-2025	
Avec réservation	Sans réservations	Avec réservation	Sans réservation
3,70 €	4,50 €	3,75 €	4,60 €
Adulte		Adulte	
6,50 €		6,50 €	

Ainsi,

Vu les articles L 2122-21 et L 2331-2 du Code général des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de la commission scolaire réunit le 2 mai 2024 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** cette évolution tarifaire.
- **DECIDE** que les nouveaux tarifs seront applicables à compter de la rentrée 2024.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,




Le secrétaire de séance,
Marie-Françoise DAUPRAT

Le Maire,
Frédéric BROGANIART

**COMMUNE
DE
VALDALLIERE**

**Nombre de conseillers
en exercice : 57**

Nombre de votants : 47

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Excusés : 5

Absents : 8

**DELIBERATION
N° 2024-0516-07**

OBJET :

Garderie périscolaire

Modification tarifaire

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 16 mai, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTER Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie	X			
CANU Nathalie	X				PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia		X			ANNE Sarah	X			
VAN ROMPU Riet		X			PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien	X			
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline			X	ANNES
HUET Cédric					SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie	X			
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert	X				GUETTIER Mickaël	X			
LARONCHE Vanessa	X				ANGEAUX Jean-Paul	X			
LENAIN Didier			X	MALECOT GAI	ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				CHANU Christophe		X		
MALECOT-GALLOIS M	X				DAL MASO Jérémie	X			
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric		X			GERMAIN Gilles	X			
OLIVIER Damien		X			HELAINE Céline			X	
LE DESERT					HUARD Laëtitia			X	
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis	X			
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra		X		
JOSSE Sandrine			X	ALLAVENA D	POUPION Patrick			X	SILLERE M
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre		X		
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Garderie périscolaire – modification tarifaire.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les tarifs appliqués pour l'accueil périscolaire et extrascolaire sont basés sur la délibération n°2023-0911-08.

La participation familiale demandée est calculée, sur la base du quotient familial (QF) établi par la CAF/MSA pour les accueils périscolaire et extrascolaire.

La présence à l'accueil périscolaire (garderie matin/soir) sans réservation préalable sur le portail famille se verra appliquer un tarif majoré.

Une tarification dégressive est appliquée lorsque plusieurs enfants d'une même famille sont inscrits à l'accueil de loisirs des mercredis ou des vacances.

Le tarif « extérieur » sera appliqué pour les familles ne résidant pas sur la commune de Valdallière, sauf pour les familles des agents communaux de Valdallière.

L'horaire de fermeture de l'accueil périscolaire du soir (garderie) est fixé à 18h45. Après deux retards, 5 € par quart d'heure de dépassement seront facturés pour chaque enfant aux familles.

Il est proposé de faire évoluer la grille tarifaire PERISCOLAIRE comme suit :

PÉRISCOLAIRE					
	Actuel		proposition sept 2024		
	AVEC RESERVATION	SANS RESERVATION	AVEC RESERVATION	SANS RESERVATION	
Garderie à la présence	QF - 600	1.85 €	2.00 €	1.90 €	2.05 €
	QF 600 à 1200	1.90 €	2.20 €	1.95 €	2.25 €
	QF + 1200	1.95 €	2.30 €	2.00 €	2.35 €
Garderie au forfait	QF - 600	3.15 €	3.45 €	3.20 €	3.55 €
	QF 600 à 1200	3.25 €	3.75 €	3.30 €	3.85 €
	QF + 1200	3.35 €	4.05 €	3.40 €	4.15 €

L'application de ces tarifs se fera à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** cette évolution tarifaire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,




Le secrétaire de séance,
Marie-Françoise DAUPRAT

Le Maire,
Frédéric BROGNIART

COMMUNE
DE
VALDALLIERE

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants : 47

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Excusés : 5

Absents : 8

DELIBERATION
N° 2024-0516-08

OBJET :

ESTRY

-
Vente bâtiment

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 16 mai, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie	X			
CANU Nathalie	X				PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia		X			ANNE Sarah	X			
VAN ROMPU Riet		X			PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien	X			
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline			X	ANNE S
HUET Cédric					SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie	X			
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert	X				GUETTIER Mickaël	X			
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Dédier			X	MALECOT GAL	ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				CHANU Christophe		X		
MALECOT-GALLOIS M	X				DAL MASO Jérémie	X			
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric		X			GERMAIN Gilles	X			
OLIVIER Damien		X			HELAINE Céline		X		
LE DESERT					HUARD Laëtitia		X		
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis	X			
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra		X		
JOSSE Sandrine			X	ALLAVENA D	POUPION Patrick			X	SILLERE M
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre		X		
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

OBJET : ESTRY – Vente bâtiment.

Par délibération en date du 15 janvier 2024, le conseil municipal avait accepté l'offre de Monsieur LAURENT au prix de 52 000 € frais d'agence inclus pour l'achat de l'atelier situé derrière la mairie à Estry.

Pour rappel, les frais de négociation s'élèvent à 5 000 € (Agence Guillot).

La signature de la promesse de vente est intervenue le 10 avril 2024 et il convient de préciser les dispositions suivantes :

- La commune s'engage à prendre en charge la moitié des frais de création de servitude de passage estimés à 700 euros soit 350 euros à la charge de la commune.
- Le surplus de la parcelle restant appartenir à la commune après découpage de la parcelle cadastrée section 253 AB numéro 197 appartient au domaine public, les critères prévus à l'article L 2111-1 du CGPPP se trouvant réunis ; si toutefois ladite parcelle et notamment le chemin d'accès à la propriété vendue devait sortir du domaine public, la commune s'engage à constituer à ses frais au propriétaire de la parcelle vendue une servitude de passage à toute heure et par tous véhicules.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** ces dispositions complémentaires.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,
Frédéric BROGNIART

**COMMUNE
DE
VALDALLIERE**

**Nombre de conseillers
en exercice : 57**

Nombre de votants : 47

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Excusés : 5

Absents : 8

**DELIBERATION
N° 2024-0516-09**

OBJET :

**Subventions associations
2024**

-
2^{nde} partie

**L'an deux mil vingt-quatre,
Le 16 mai, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est
réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses
assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART,
Maire.**

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie	X			
CANU Nathalie	X				PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia		X			ANNE Sarah	X			
VAN ROMPU Riet		X			PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien	X			
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline			X	ANNE S
HUET Cédric					SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie	X			
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert	X				GUETTIER Mickaël	X			
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier			X	MALECOT GAL	ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				CHANU Christophe		X		
MALECOT-GALLOIS M	X				DAL MASO Jérémie	X			
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric		X			GERMAIN Gilles	X			
OLIVIER Damien		X			HELAINE Céline		X		
LE DESERT					HUARD Laëtitia		X		
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis	X			
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra		X		
JOSSE Sandrine			X	ALLAVENA D	POUPION Patrick			X	SILLERE M
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre		X		
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Subventions associations 2024 – 2^{nde} partie.

Lors du conseil municipal du 8 avril 2024, Monsieur le maire a soumis au vote l'octroi des subventions destinées à soutenir les projets associatifs menés sur la commune de VALDALLIERE en 2024.

La commission vie associative s'est réunie mercredi 15 mai afin d'étudier les derniers dossiers et des demandes de réévaluation de subvention.

Il est ainsi proposé de verser les montants des subventions aux associations suivants :

Associations	Montant délibéré 8/04/2024	Proposition commission (Réunie le 15/05/2024)
Anciens combattants		
AFN-UNC St Charles / Montchamp	400 €	+ 600 €
Comité des Fêtes		
Comité des fêtes Vassy		7 000 €
Jumelage		
Comité de jumelage Vassy	0 €	500 €
Social		
Solidarité Bocage	0 €	100 €
<i>(Fonds de solidarité pour le logement)</i>		
Total général	99 136 €	107 524 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** le versement de ces subventions telles que détaillées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,




Le secrétaire de séance,
Marie-Françoise DAUPRAT

Le Maire,
Frédéric BROGNIART

**COMMUNE
DE
VALDALLIERE**

**Nombre de conseillers
en exercice : 57**

Nombre de votants : 47

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Excusés : 5

Absents : 8

**DELIBERATION
N° 2024-0516-10**

OBJET :

**Participation au Fonds
de solidarité pour le
logement (FSL) du
Calvados**

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 16 mai, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est
réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses
assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART,
Maire.

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie	X			
CANU Nathalie	X				PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia		X			ANNE Sarah	X			
VAN ROMPU Riet		X			PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien	X			
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline			X	ANNES
HUET Cédric					SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie	X			
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert	X				GUETTIER Mickaël	X			
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier			X	MALECOT GAL	ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				CHANU Christophe		X		
MALECOT-GALLOIS M	X				DALMASO Jérémie	X			
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric		X			GERMAIN Gilles	X			
OLIVIER Damien		X			HELAINE Céline		X		
LE DESERT					HUARD Laëtitia		X		
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis	X			
BRU Nöelle	X				PICACHE Alexandra		X		
JOSSE Sandrine			X	ALLAVENA D	POUPION Patrick			X	SILLERE M
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre		X		
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Participation au Fonds de solidarité pour le logement (FSL) du Calvados.

Le Fonds de Solidarité pour le Logement géré par le Département, intervient pour accorder des aides, sous forme de prêt ou de subvention, à des personnes ou familles en difficultés, pour les aider à accéder ou à se maintenir dans un logement dans le secteur privé ou public, mais aussi pour assurer un accompagnement social lié au logement.

Ainsi, le Département a recensé en 2022, 1 666 aides pour l'accès et le maintien dans les lieux, représentant une dépense totale de 796 906 €. Par ailleurs, 725 281 € ont été dépensés au titre de l'accompagnement social dont 487 503 € afin de favoriser différents dispositifs d'intermédiation locative sur l'ensemble du Calvados.

Cette aide est primordiale pour favoriser l'insertion sociale, professionnelle, et permettre à nos concitoyens qui ne disposent pas de ressources suffisantes, d'accéder ou de demeurer dans un logement.

Les communes ont la possibilité d'apporter leur contribution financière à ce fonds.

A noter que les dettes locatives des occupants de logements communaux situés dans les communes contribuant au fonds, sont prises en charge à 100% par le FSL (dans la limite de 4 000 €).

Cette contribution a pour base :

- Soit le nombre d'habitants (0,17€/hab.)
- Soit le nombre de logement sociaux existants dans la commune (2,85€/logement)

**5 699 habitants à 0,17€ = 968,83 euros
66 logements à 2,85€ = 188,10 euros**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la contribution financière à ce fonds.
- **CHOISIT** la base du nombre de logement sociaux soit une contribution de **188 euros**.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Dauprat henn lauccise

Le secrétaire de séance,
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,
Frédéric BROGANIART

**COMMUNE
DE
VALDALLIERE**

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers
en exercice : 57**

Nombre de votants : 47

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Excusés : 5

Absents : 8

**DELIBERATION
N° 2024-0516-11**

OBJET :

**Adressage – nomination
chemin des buttes
VASSY**

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 16 mai, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est
réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses
assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART,
Maire.

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie	X			
CANU Nathalie	X				PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia		X			ANNE Sarah	X			
VAN ROMPU Riet		X			PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien	X			
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline			X	ANNE S
HUET Cédric					SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie	X			
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert	X				GUETTIER Mickaël	X			
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier			X	MALECOT GAL	ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				CHANU Christophe		X		
MALECOT-GALLOIS M	X				DAL MASO Jérémie	X			
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric		X			GERMAIN Gilles	X			
OLIVIER Damien		X			HELAINE Céline		X		
LE DESERT					HUARD Laëtitia		X		
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis	X			
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra		X		
JOSSE Sandrine		X	ALLAVENA D		POUJON Patrick			X	SILLERE M
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre		X		
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Adressage – nomination chemin des buttes VASSY.

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

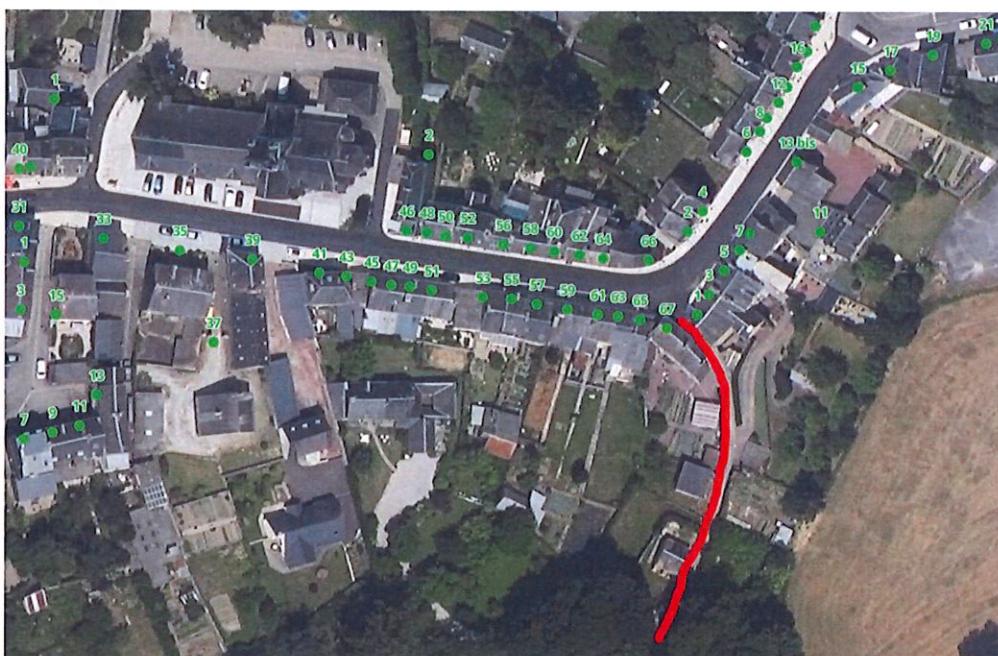
Par délibération du 7 décembre 2020, le Conseil municipal a procédé au nommage et au numérotage des voies et lieux-dits de la commune.

La délibération du 6 septembre 2021 a apporté une modification qui concerne la commune de Le Theil Bocage (« route de la Bigne » et « route du Pont de la Lande »).

Le chemin entre le n° 67 rue Joseph Requeut et le n°1 rue François Caulet commune déléguée de Vassy n'a pas été nommé lors du projet initial d'adressage.

Il est proposé de nommer cette voie « chemin des buttes ».

Plan (tracé rouge) :



Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ADOPTÉ la création de la voie avec la dénomination suivante : ***Chemin des buttes***.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,
Frédéric BROGNIART

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VALDALLIERE

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants : 47

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Excusés : 5

Absents : 8

**DELIBERATION
N° 2024-0516-12**

OBJET :

**Comités consultatifs
(7)**

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 16 mai, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGANIART, Maire.

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGANIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie	X			
CANU Nathalie	X				PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia		X			ANNE Sarah	X			
VAN ROMPU Riet		X			PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien	X			
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline			X	ANNES
HUET Cédric					SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie	X			
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert	X				GUETTIER Mickaël	X			
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier			X	MALECOT GAL	ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				CHANU Christophe		X		
MALECOT-GALLOIS M	X				DAL MASO Jérémie	X			
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric		X			GERMAIN Gilles	X			
OLIVIER Damien		X			HELAINE Céline		X		
LE DESERT					HUARD Laëtitia		X		
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCA					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis	X			
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra		X		
JOSSE Sandrine			X	ALLAVENA D	POUPION Patrick			X	SILLERE M
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre		X		
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Comités consultatifs (7).

Le conseil municipal avait délibéré le 5 septembre 2022 sur la création d'un comité consultatif dans chaque commune déléguée et désigné les maires délégués comme présidents des comités consultatifs de leurs communes déléguées.

M. le Maire propose de modifier la composition du comité consultatif de la commune déléguée de Presles sur demande de Madame BACHELOT, maire déléguée.

Nouvelle composition :

COMITES CONSULTATIFS	Nombre de membres	Président	Nombre d'élus	Nombre de citoyens non élus	Composition
Presles	11	Maire délégué	3	8	BACHELOT Isabelle, ANGOT Michel, RENE DIT DEROUVILLE Sarah, PAPILLON Nathalie, DELAMASURE Patricia, LELIEVRE Hervé, MONDET Christophe, PESCHARD Daniel, MOGIS Jean-Pierre, LESOUEF Stéphane et MOGIS Evelyne

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par :

Contre	Abstention	Pour
0	11	36

- **VALIDE** la nouvelle composition du comité consultatif de PRESLES telle que présentée.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,
Frédéric BROGNIART